Constituante
Verfassungsrat

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Séance plénière publique de la Constituante du 3 octobre 2019 à Viège

La Constituante du canton du Valais tiendra sa première séance plénière « extra muros » dans le Haut-Valais. Cette troisième séance plénière de la Constituante aura pour principaux objets l'adoption du concept de communication de la Constituante, l'adoption du modèle de participation citoyenne ainsi qu'un état des lieux de l'avancement des travaux des commissions thématiques de la Constituante.

La séance plénière est publique et aura lieu comme suit :

jeudi 3 octobre 2019, 9.00 à env. 12.00 heures

Centre de Congrès Théâtre La Poste, La Poste-Platz 4, 3930 Viège

La séance sera présidée par M. Lukas Jäger, membre du Collège présidentiel de la Constituante. Un apéritif sera servi à l'issue de la séance.

Toute la documentation relative à cette séance plénière est disponible sur le site internet de la Constituante : https://www.vs.ch/web/constituante.

Avenue Ritz 1, 1950 Sion
Tél. 027 607 18 52 / e-mail : florian.robyr@constit.vs.ch